



Campagne électorale

Alhoussein Maka- néra Kaké magnifie le bilan du candidat Mamadi Doumbouya



P.3

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

Faya Millimouno, candidat du BL P.2



« Si on ne vote pas, on
favorise le statu quo... »

RPG Arc-en-ciel P.4



Marc Yombouno parle de
son parti et de la présiden-
tielle du 28 décembre

Éducation P.4



L'intersyndicale FSPE-SNE
maintient sa menace de
grève

Edito à vue d'Aigle

Clap de fin de la campagne électorale

La campagne pour l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 prend fin ce jeudi 25 décembre sur toute l'étendue du territoire national. Les Guinéens sont attendus aux urnes le dimanche prochain pour élire l'homme ou la femme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de leur pays pendant les 7 ans à venir. Mais le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que l'on aura été très loin de la ferveur et de l'engouement qui ont caractérisé les précédentes campagnes présidentielles (2010, 2015, 2020)...

Election présidentielle P.3

Des jeunes se réclamant du PEDN ap-
pellent à voter Doumbouya

Syndicats de l'Éducation P.4

Aboubacar Soumah du SLECG contre
Pépé Balamou du SNE

Clôture de la campagne présidentielle P.5

Les Gazelles du CNRD mobilisent à
Kaloum

Édito à vue d'aigle



Clap de fin de la campagne électorale

La campagne pour l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 prend fin ce jeudi 25 décembre sur toute l'étendue du territoire national. Les Guinéens sont attendus aux urnes le dimanche prochain pour élire l'homme ou la femme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de leur pays pendant les 7 ans à venir. Mais le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que l'on aura été très loin de la ferveur et de l'engouement qui ont caractérisé les précédentes campagnes présidentielles (2010, 2015, 2020).

Une situation due sans nul doute à l'absence des poids lourds de la scène politique nationale, à savoir le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré, le PEDN de Lansana Kouyaté, le PADES de Dr Ousmane Kaba. Parallèlement à la campagne menée, avec des fortunes diverses, par les équipes des neuf candidats validés par la Cour suprême (Mamadi Doumbouya, Makalé Camara, Abdoulaye Yéro Bal-

dé, Faya Lansana Millimouno, Abdoulaye Kourouma, Mohamed Nabé, Ibrahima Abé Sylla, Mohamed Chérif Tounkara, Elhadj Bouna Keita.), les préparatifs du scrutin, sur le plan administratif, sont allés bon train. Pour rappel, en novembre, il s'est tenu à Conakry un atelier de renforcement des capacités responsables électoraux. La DGE a procédé à la remise des chèques aux neuf candidats, conformément à la loi. Elle a également doté les équipes multimédias des candidats en équipements modernes. Des véhicules neufs ont été remis aux délégués de la Direction générale des élections (8 Directions régionales des élections, 33 Directions préfectorales des élections, 13 Directions communales des élections pour la zone spéciale de Conakry. Tout comme la Haute Autorité de la Communication (HAC) qui a reçu de l'Etat 11 véhicules neufs. De l'avis de tous les observateurs, l'Homme du 5 septembre fait figure de grandissime favori de la présidentielle du 28 décembre 2025 censée marquer le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée.

Au lendemain de leur prise du pouvoir le 5 septembre 2021, l'on s'en souvient, Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD avaient promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement) ne devrait se présenter. La suite, on la connaît. Après la validation de la candidature du locataire du Palais Mohammed V à la présidentielle du 28 décembre, les détracteurs du CNRD et de son président n'ont pas tardé à parler de parjure. Les leaders politiques en exil (Alpha Condé, Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré) ont des positions différentes par rapport à la participation à ce scrutin. L'UFR demande à ses militants de voter librement pour le candidat ou la candidate de leur choix. L'UFDG, par sa part, invitent plutôt les Guinéens épris de justice et de démocratie à ne pas s'associer à ce qu'elle considère, à tort ou à raison, comme une mascarade en préparation au pays de Mamadi Doumbouya.



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Kéfina Diakité

Vie de la nation

Guinée, entre refondation sacralisée et résistances toxiques – Le miroir de l'AGEPI

Par Kéfina Diakité

La semaine du 18 au 24 décembre 2025, alors que la Guinée s'apprête à célébrer les fêtes de fin d'année, l'atmosphère nationale est loin d'être à la trêve. Entre les impératifs de la Transition, les pressions économiques et les soubresauts du monde médiatique, le pays semble engagé dans une lutte frontale entre deux mondes : celui de la légalité institutionnelle et celui de l'accaparement privé.



1- Le scandale de l'AGEPI : Une corporation prise en otage

S'il est un fait qui a cristallisé toutes les attentions cette semaine, c'est le spectacle désolant offert par l'ancienne direction de l'AGEPI. Alors que le nouveau bureau dirigé par Mamadou Aliou Diakité s'installe avec la légitimité d'un vote supervisé par huissier, l'ancienne équipe tente un baroud d'honneur aussi illégal que cynique.

Le détournement du chèque de 100 millions GNF octroyé par la DGE pour la campagne présidentielle n'est plus une simple rumeur : c'est un acte de sabotage financier. Voir une équipe dont le mandat a expiré depuis le 23 novembre se permettre de «distribuer» des fonds publics à un clan, alors que la secrétaire cumule 5 mois d'arriérés de salaire et que le loyer du siège est en souffrance, est un affront à la Refondation. Cette semaine a

montré que l'arrogance n'a plus de limite lorsque les privilèges sont menacés.

2- Sociopolitique : L'heure du grand test pour la justice

Sur le plan politique, l'actualité de la semaine se joue désormais dans les couloirs de la DCPJ et du Tribunal. La plainte pour «usurpation de titre» déposée par l'ancienne présidente contre le nouveau bureau élu est l'illustration parfaite de l'inversion des valeurs.

C'est un test majeur pour l'appareil judiciaire de la Transition :

- La justice saura-t-elle protéger la souveraineté des associations professionnelles face aux manœuvres dilatoires ?

- Le Procureur de la République agira-t-il avec la célérité requise pour mettre sous séquestre les 100 millions GNF avant qu'ils ne soient totalement dissipés ?

La population observe. La crédibilité du «jeune intrépide» à la tête de l'État dépend de la capacité de ses institutions (HAC, Justice, Sécurité) à trancher en faveur de la légalité du procès-verbal contre la légitimité de la force résiduelle.

3- Économie : Le paradoxe des fonds de campagne

Pendant que l'on se bat pour des chèques à Conakry, l'économie réelle continue de peser sur les ménages. Le paradoxe de cette semaine est frappant : l'argent cir-

cule pour la politique (campagne présidentielle), mais il manque pour le social de base (loyers, salaires des petits employés).

Le cas de l'AGEPI est symptomatique d'une économie de rente où certains acteurs préfèrent se battre pour une part de gâteau public plutôt que de structurer des entreprises de presse viables. La Refondation économique doit impérativement passer par un audit rigoureux de ces flux financiers pour que l'argent du contribuable serve la démocratie, et non le confort d'un clan.

Conclusion : une fin d'année sous haute tension

La Guinée boucle cette semaine dans une posture d'attente. Le nouveau bureau de l'AGEPI, fort de ses documents légaux et de son huissier, incarne cette volonté de «nettoyer la maison». En face, l'ancien système utilise ses dernières cartouches : l'intimidation policière et la corruption financière.

L'issue de ce conflit ne sera pas seulement la victoire d'un homme ou d'un bureau, mais le signal envoyé à toute la nation : en Guinée, le mandat est-il sacré ou peut-on le proroger autour d'une table entre amis ? La réponse est entre les mains de la Justice.



Faya Millimouno, candidat du BL

« Si on ne vote pas, on favorise le statu quo... »

Le mercredi 24 décembre 2025, le siège du Bloc Libéral a servi de cadre à un point de presse animé par les responsables de l'Alliance Stratégique pour sauver la Guinée (ASG).



A cette occasion, Dr Faya Millimouno, le candidat du BL a jugé alarmant le climat actuel du pays et appelé les Guinéens à se mobiliser massivement pour rompre avec le statu quo.

« Nous sommes dans une situation grave. Notre pays est en

danger, ce n'est donc pas le moment de croiser les bras et dire que je ne vais pas voter. Si on ne vote pas, on favorise le statu quo, chose dangereuse pour nous », a martelé Dr Faya Millimouno, tout appelant les Guinéens à la responsabilité citoyenne. Pour lui,

c'est la peur qui traverse actuellement toutes les couches de la société guinéenne. « Il n'y a aucun guinéen qui n'a pas peur aujourd'hui. Chacun a peur que ses enfants ne disparaissent. Chacun a peur que son mari ne revienne plus à la maison. Chacun a peur d'être arraché de son lit, torturé et jeté », déplore le candidat du Bloc libéral (BL) qui estime que la sortie de crise passe par un rendez-vous clair avec l'histoire. « Alors, si nous voulons mettre fin à cette situation, nous avons une date, c'est le 28 décembre 2025 », fera-t-il remarquer. A l'en croire, cette échéance est une opportunité de changement. Et de lancer cet appel aux citoyens guinéens : « Donc, nous invitons tous les Guinéens à y aller et de ne pas avoir peur de tourner la page, la page du CNRD ».

Kéfina Diakité



Election présidentielle Des jeunes se réclamant du PEDN appellent à voter Doumbouya

Dans une déclaration publiée le mercredi 24 décembre 2025, des jeunes se réclamant du PEDN ont annoncé leur soutien au candidat Mamadi Doumbouya et ont appelé à voter pour lui. Selon eux, c'est après une longue réflexion que cette décision a été prise.



«La jeunesse responsable du Parti de l'Espoir pour le Développement National (PEDN), issue du Comité National des Jeunes (CNJ), du Comité National des Femmes (CNF), du Bureau Politique de l'Espoir (BPE), du Bureau Exécutif National (BEN), ainsi que des fédérations de l'intérieur et de l'extérieur, informe l'opinion nationale et internationale qu'à

l'issue d'une large concertation inclusive menée avec l'ensemble des structures à la base, les instances dirigeantes et les représentations du Parti, elle a décidé d'apporter officiellement son soutien à la candidature de Monsieur Mamadi Doumbouya à l'élection présidentielle du 28 décembre 2025. Ce soutien traduit fidèlement la volonté exprimée par

les militants et sympathisants du PEDN. Cette décision, prise à l'issue d'une réflexion approfondie, résulte d'une analyse rigoureuse du contexte sociopolitique national, tout en tirant les enseignements du réalisme politique ainsi que des conséquences de la politique de la chaise vide, dont le Parti a souffert au cours des dernières décennies», a déclaré Ma-

madou Kaba Sow, le conseiller national chargé de la Santé et de la Protection sociale. Selon lui, ce soutien de la jeunesse du PEDN au candidat Mamadi Doumbouya, c'est la volonté de ce dernier d'elle, de développer la Guinée. D'où cette ambition de le voir continuer son œuvre. « Elle s'inscrit également dans la continuité des leçons tirées du référendum, au cours duquel le PEDN, fidèle à ses valeurs républicaines et démocratiques, s'était abstenu de toute consigne de vote, réaffirmant ainsi son attachement au libre choix de chaque citoyen dans l'accomplissement de son devoir civique.

La jeunesse responsable du PEDN constate avec satisfaction les progrès significatifs réalisés par les autorités en place, notamment en matière de gouvernance, de refondation de l'État, de restauration de la dignité humaine et, surtout, de responsabilisation massive de la jeunesse, qui constitue le socle de notre génération et l'avenir de la République de Guinée.

Consciente de ces avancées majeures et animée par l'intérêt supérieur de la Nation, la jeunesse responsable du BPE, du BEN, des CNJ, des femmes, ainsi qu'une large majorité des fédérations du Parti, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, a unanimement décidé d'apporter son soutien sans réserve à la candidature de Monsieur Mamadi

DOUMBOUYA.

Par la présente déclaration, la jeunesse responsable du PEDN appelle solennellement l'ensemble des militants, militantes, sympathisants et sympathisantes à se mobiliser massivement et à voter le 28 décembre 2025 en faveur du candidat Mamadi DOUMBOUYA.

Elle invite également toutes les structures du Parti à se mettre pleinement à la disposition des différents directoires de campagne de la GMD, afin d'apporter leur expertise électorale, leur engagement militant et leur ancrage communautaire, dans le but de garantir une victoire large et éclatante dès le premier tour. La jeunesse responsable du PEDN réaffirme enfin son engagement constant pour une Guinée unie, stable, souveraine et résolument tournée vers le progrès », a-t-il martelé.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Lisez le journal
numérique sur le site

KéfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Élection présidentielle L'ONASUR entend jouer pleinement son rôle

Le mardi 23 décembre 2025, la mairie de Matoto a servi de cadre à une session de formation et de remise de kits de travail aux superviseurs de l'Observatoire national autonome de supervision du référendum constitutionnel et des élections(ONASUR).



Dans son intervention de circonstance, Dr Sékou Koureissy Condé, directeur général de l'ONASUR a déclaré:« Ce jour marque une étape importante du processus électoral en cours dans notre pays pour les élections présidentielles du 28 décembre 2025. Vous êtes donc témoin et vous devenez acteur d'un événement majeur, historique, dans la vie nationale. » Et d'ajouter: « L'État guinéen, dans son souci de transparence et de valorisation, de crédibilité, a mis en place, pour la première fois dans l'histoire du processus électoral guinéen, deux organes distincts dans la gestion, l'observation et la supervision. »

Il par ailleurs rappelé que la Direction générale des élections (DGE) demeure l'épicentre du processus électoral.

« Le contrôle du vote. Le suivi et la saisie des résultats, c'est la DGE. La collecte et l'acheminement des résultats, c'est la DGE... L'État, dans sa souveraineté, dans son autorité, et son souci de transparence et de crédibilisation du méca-

nisme électoral, a créé l'ONASUR. Pour éviter qu'il y ait juge et parti en même temps....Est-ce que tout est conforme à la loi ? Est-ce que tout est conforme au code électoral ? Est-ce que tout est conforme à la pratique électorale ? Donc, l'ONASUR est chargé de superviser l'ensemble du processus, donc toutes les étapes du processus, sans interférer dans les prérogatives, dans les rôles, dans les attributions de la DGE. », Fera-t-il savoir.

Aux superviseurs, Dr Sékou Koureissy Condé dira ceci: « Nous sommes des témoins. Nous sommes des surveillants. Nous veillons à ce que le citoyen soit rassuré. Nous veillons à ce que la communauté internationale, nos partenaires soient rassurés...L'État nous a délégué une partie de son pouvoir et nous a donné une autonomie par rapport à notre mission. Nous avons sélectionné des hommes et des femmes dont l'intégrité morale, la compétence, le patriotisme, l'esprit et l'engagement citoyen ne font pas défaut. C'est à ce titre que sur des millions et des millions de Guinéens, vous êtes 44. Je vous félicite. Merci. C'est parce que vous rentrez dans l'histoire. Je souhaite à tous et à la Guinée un bon déroulement du processus électoral. Un bon déroulement du scrutin pour que la sortie de la transition, le retour à l'ordre constitutionnel soit consacré dans la paix et dans l'actualité sociale. »

Mamadou Oury

Campagne électorale Alhoussein Makanéra Kaké magnifie le bilan du candidat Mamadi Doumbouya

Le mercredi 24 décembre 2024, lors d'une sortie médiatique, Alhoussein Makanéra Kaké de la Synergie GMD25 Alhouseiny Makanéra Kaké a magnifié le bilan du candidat Mamadi Doumbouya.



« Moi, je ne suis pas là pour parler des défauts de Mamadi Doumbouya. C'est le rôle de ses concurrents. Vous vous êtes trompé de personne. Moi, je parle de ce qu'il a fait de bien » a-t-il martelé d'emblée.

Il a ensuite expliqué les avantages du programme SIMANDOU 2040, et parlé du volet social sous le magistère du tombeur d'Alpha Condé. « L'objectif, c'est la couverture universelle. Mais pour le moment, nous avons pu obtenir 80% pour les fonctionnaires, les retraités et certains artistes. Cela veut dire, si je vais à l'hôpital, quelles que soient les dépenses à faire, je ne paierai que 20%. Par exemple, si j'ai une dépense d'un million, je ne paierai que 200 000. Du coup, l'argent qui n'a pas été dépensé reste en

famille et ça augmente pour le ménage », dira Makanéra.

« Si nous prenons le PIB, c'est l'argent que tous ceux qui vivent en Guinée ont. C'est la somme de ça. Le PIB ne peut pas augmenter. Le salaire augmente, l'inflation diminue et le panier de la ménagère n'augmente pas. C'est quasiment impossible. Et les investissements ? On ne peut pas investir 20 milliards et que ces 20 milliards partent comme la fumée. Parce que l'investissement d'aujourd'hui, d'abord les travailleurs là-bas gagnent, mais c'est l'emploi de demain », a-t-il ajouté. Avant de faire le bilan de la campagne électorale qui a pris fin le jeudi 25 décembre 2025 sur toute l'étendue du territoire national. « C'est la première fois que je vois une élection présidentielle tout au

long de la campagne, zéro bavure, zéro mort, zéro blessé. C'est la première fois. C'est une grande victoire, pas seulement pour le gouvernement, pas seulement pour la Génération pour la Modernité et le Développement, mais pour le peuple de Guinée, pour toutes les démocraties. Parce que l'objectif, la démocratie, c'est pour nous rendre heureux. C'est pour améliorer notre condition de vie. Si pendant l'élection, il y a des violences, le risque est grand qu'après la proclamation des résultats, que ces violences se prolongent. Si on a déjà la paix, tout au long de la campagne, on est sûr qu'on a retrouvé la stabilité. C'est ma première lecture. La deuxième lecture, le général ou le candidat Mamadi Doumbouya sera plébiscité le 28 décembre, il sera élu. Et nous, nous avons dit que la démocratie ne se résume pas à un simple processus électoral, mais c'est rassembler les Guinéens, faire de la Guinée une nation unie et forte pour permettre à notre pays d'être la locomotive de la sous-région. Et je suis certain, cette année après, il n'y aura même zéro concurrence, Mamadi sera plébiscité et ce sont ses propres adversaires qui diront qu'il n'y a pas d'élection, laissons-le continuer », a souligné Makanéra Kaké.

Mamadou Oury

RPG Arc-en-ciel

Marc Yombouno parle de son parti et de la présidentielle du 28 décembre

Dans une interview accordée au site *Africaguinee.com*, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce sous Alpha Condé et membre du Bureau politique national du RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), s'est exprimé sur l'actualité politique guinéenne dominée largement par l'élection présidentielle du 28 septembre 2025.



Comme on le sait, le RPG Arc-en-ciel fait partie des grands absents de ce scrutin qui permettra d'élire l'homme ou la femme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de la Guinée les 7 prochaines années. Comment le parti compte-t-il sortir de cette impasse ? Quel regard porte-t-il sur la campagne électorale en cours ? Et que pense-t-il de l'appel de son ancien cadre Abdoulaye Yéro Baldé, candidat du FRONDEG ? Voilà quelques questions pertinentes que le site d'informations a posées à Marc Yombouno. A la question de savoir si le par-

ti a trouvé une alternative pour être conforme aux règles, après sa suspension par le MATD, l'ancien ministre a répondu en ces termes : « Nous allons analyser tous ces impératifs. On verra ce qu'il y a lieu de faire, dans la mesure de nos possibilités. Cela sera examiné au sein du parti. Il y aura une séance d'analyse avec des personnes ressources qui connaissent les réalités de la situation, afin de déterminer la voie à suivre. Pour le moment, vous le savez, il y a beaucoup de restrictions imposées aux partis politiques suspendus, surtout en

période électorale. »

Et à propos du message qu'il souhaiterait adresser aux autorités, il dira ceci : « Le message, c'est de se conformer à la loi et à la réglementation en vigueur lors de la première suspension. À cette époque, la Charte des partis politiques s'appliquait, et il fallait s'y conformer. »

Par rapport à la campagne en cours à travers le pays, il fera observer ceci : « Une élection, ce n'est pas seulement une question de festivités ou d'ambiance (...). Je constate qu'aucun projet de société n'est clairement expliqué. Chacun cherche à se présenter dans les médias, à promettre monts et merveilles. Mais un projet de société lisible et structuré, je n'en vois pas. »

Concernant le soutien ou non du RPG Arc-en-ciel au candidat Abdoulaye Yéro Baldé (un ancien du parti), Marc Yombouno a tenu à préciser : « Le candidat Abdoulaye Yéro Baldé n'a pas fait de démarche formelle auprès du parti. Je n'ai donc rien à dire à ce sujet. »

Kaba Kankoula

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Syndicats de l'Éducation

Aboubacar Soumah du SLECG contre Pépé Balamou du SNE

Aboubacar Soumah du SLECG et Michel Pépé Balamou du SNE ne regardent plus dans la même direction. Ils ne ratent plus aucune occasion s'attaquer ou s'envoyer des piques par médias interposés



Lors d'une récente sortie, Aboubacar Soumah du SLECG a accusé Pépé Balamou du SNE d'avoir détourné des fonds destinés aux enseignants. « Le ministre de l'Administration du Territoire a révélé, devant témoins, qu'un montant d'un milliard de francs guinéens avait été remis à Michel Pépé Balamou pour le paiement des contractuels à l'intérieur du pays. Il s'en est accaparé sans informer l'intersyndicale », a-t-il martelé, rapportant, dit-il, les propos du ministre Mory Condé. Ce qui, évidemment, a fait réagir le secrétaire général du SNE, Pépé Balamou, qui dénonce ce qu'il considère comme des variations suspectes dans les montants cités passant de 1,2 à 1,5 milliard. Il a ainsi cru devoir apporter des précisions techniques sur la gestion des fonds publics. Il souligne l'impossibilité pour un ministre de remettre une telle somme en espèces sans respecter les circuits du Trésor public et

de la Banque Centrale.

Et de faire remarquer que les fonds de paiement des contractuels étaient gérés par l'Inspection Générale des Finances et l'ANAFIC, les syndicalistes n'ayant qu'un rôle d'observateurs.

Le patron du SNE précise que 1,16 milliard de GNF, correspondant à des fonctionnaires fictifs, ont été officiellement reversés au Trésor par les services de contrôle. À propos de ses altercations avec d'autres leaders syndicaux, il parle de divergences d'ordre pédagogique ou technique.

À noter que le SNE maintient son appel à la grève générale illimitée dès le lundi 5 janvier 2026, et son secrétaire général, Michel Pépé Balamou annonce une suite judiciaire à cette affaire pour laver son honneur.

Mamadou Oury

Éducation

L'intersyndicale FSPE-SNE maintient sa menace de grève

L'intersyndicale de l'éducation FSPE-SNE maintient sa menace de grève à partir du 5 janvier 2026. Ce, après l'échec des négociations avec la partie gouvernementale.



Lors d'une rencontre à la Bourse du Travail, le secrétaire général adjoint par intérim de la FSPE, Alpha Gassim Barry, n'a pas manqué de dénoncer ce qu'il considère comme des manœuvres. « Le protocole-là, nous ne nous mêlons ni de près ni de loin. Nous partons sur de nouvelles bases. Nous avons compris qu'avec ces mesures dilatoires, qu'ils ne sont pas de bonnes volontés. Ils veulent seulement nous distraire.

On nous dit venez le mardi. On avait dit finalement on va suspendre les négociations nous sommes restés le jeudi, le samedi on attendait le coup du téléphone mais on n'a rien reçu, revenons le mardi. Au sortir de cette rencontre, nous constatons que les enfants ont été congédiés mais ils n'ont rien compris. Le mardi nous revenons et le gouvernement nous dit, nous vous écoutons. On pense qu'aujourd'hui il y aura une

fumée blanche. Après on nous fait une demande de doléances jusqu'au mois de janvier. Tout le monde était malade dans la salle surtout la partie syndicale. Nous avons dit que c'est une montagne qui a accouché d'une souris (...), les lignes n'ont pas du tout bougé. En réalité jusqu'ici le gouvernement est de mauvaise foi. On a besoin de 19 mille enseignants ce n'est pas de la mer à boire pour prendre des contractuels qui n'atteignent même pas 6 mille s'il y a une prime de volonté. Chers enseignants, c'est maintenant ou jamais, restons mobilisés. S'il ne cherche pas à régler la situation des enseignants il n'y aura pas d'ouverture. C'est maintenant ou jamais. Nous mettons en garde les responsables qui vont essayer de nous menacer. Nous défendons l'enseignant avec grand E. Le 5 janvier nous restons mobilisés. La grève est un droit constitutionnel. Ils ne sont pas prêts à nous mettre dans les conditions qu'il faut. Ils veulent qu'on reste éternellement dans la mendicité, ça ne se fera pas. Il y a une révolution syndicale qui est là, le rapport de force. Aujourd'hui

soyez fiers, les parents d'élèves, les enseignants accompagnent notre mouvement. Ce que nous sommes en train de faire c'est noble, cela n'a rien de politique. Tout ce que nous cherchons c'est à manger. Il faut que tout le monde se donne la main, il faut que tout le monde communique là-dessus. On n'a l'impression qu'on ne fait aucun compte-rendu au président de la République parce qu'il est jeune et soucieux de l'avenir de la presse. S'il a un bon compte-rendu de ce qui se passe réellement sur le terrain il va prendre toutes ses responsabilités. Les points de revendications qu'on a cités, on va aller jusqu'au bout », a-t-il martelé.

Dans la plateforme revendicative de cette intersyndicale, l'on peut noter entre autres: la signature et l'application du Statut particulier de l'Éducation (les trois départements); le paiement des primes de fonction des hauts cadres et responsables du Système éducatif guinéen; l'engagement sans conditions et dans un bref délai des enseignants contractuels; la titularisation des enseignants admis lors du concours tablette; l'engagement des enseignants contractuels temporaires des différents départements ministériels du secteur de l'éducation et de la formation; la prise en charge médicale des femmes et enfants des

enseignants; la réglementation du secteur de l'enseignement privé; le paiement des arriérés de salaires des chauffeurs et vigiles, des trois départements ministériels du secteur de l'Éducation et de la Formation; le reclassement des enseignants engagés en 2017; le paiement des 6 mois d'arriérés de primes des contractuels communaux non retenus; l'application des 25% sur le salaire indiciaire des enseignants des collectivités locales conformément au statut sur la Fonction publique locale; la régularisation des allocations familiales des enseignants des trois départements ministériels du secteur de l'Éducation et de la Formation; le paiement des arriérés de salaire de 9 mois des enseignants des collectivités locales; le paiement intégral des primes et arriérés de salaires des enseignants dont les salaires sont débloqués; l'engagement des homologues des Universités de Gamal Abdel Nasser Conakry et de Général Lansana CONTE de Sonfonia. Reste à savoir maintenant si ces revendications seront prises en compte par les autorités.

Mamadou Oury



Des buts, du spectacle et des favoris en réussite Quel bilan après les premiers matchs de la CAN 2025?

Ce jeudi 25 décembre 2025 marque déjà la première journée de repos de la CAN 2025 au Maroc. Les 24 équipes ont toutes déjà joué un match et une première tendance se dégage : les favoris ont réussi leur entrée dans la compétition et le spectacle est au rendez-vous. En revanche, la faible affluence observée lors de certains matchs a parfois fait tache, même si les opérations portes ouvertes ont bien rattrapé le coup.



C'est une tendance très nette : les équipes présumées les plus fortes ont gagné lors de ces premières journées de compétition. Le Sénégal a fait l'unanimité : les Lions ont vraiment séduit en passant trois buts au Botswana. L'Algérie et la Tunisie ont également fait forte impression, en inscrivant trois buts aussi. S'il faut tout de même relativiser en fonction du niveau de l'adversaire, leurs performances donnent une indica-

tion sur leur état de forme.

Les choses ont été plus compliquées pour le Maroc, qui a peine à faire sauter le verrou de la défense comorienne, mais aussi pour l'Égypte, qui a été menée au score. Mais les favoris ont quand même fini par gagner.

Les Maliens font figure d'exception, tenus en échec par les Zambiens. Une contre-performance.

Mais dans cette formule de la CAN à 24 équipes, les meilleurs troisièmes seront repêchés à la fin du premier tour. Rien n'est donc encore définitif.

29 buts inscrits, un retourné acrobatique, un salto raté... Aucun 0-0, et 29 buts au total: le bilan est pour l'instant un peu plus prolifique que sur les deux CAN précédentes. Et c'est en partie grâce à Mahrez pour l'Al-

gérie, Jackson pour le Sénégal et Achouri pour la Tunisie: ils ont tous les trois inscrit un doublé.

Du spectacle, il y en a donc eu, notamment avec des buts spectaculaires. Le plus beau, pour l'instant, est le retourné acrobatique du Marocain Ayoub el-Kaabi, qui a fait se lever tout le stade au match d'ouverture. Le plus rapide a été inscrit par l'Algérien Riyad Mahrez après seulement 1 minute et 21 secondes de jeu. Le plus renversant, lui, est à mettre au crédit d'Edmond Tapsoba, à Casablanca... à la 98e minute. Une réalisation qui a offert la victoire au Burkina Faso alors qu'il était mené par la Guinée équatoriale.

Dans le même genre, Patson Daka, le Zambien, a arraché l'égalisation dans le temps additionnel: un but précieux. Mais Daka s'est aussi illustré en signant la pire célébration, avec un salto raté. Le joueur s'est littéralement écrasé sur la pelouse. Sans se blesser !

Des affluences qui déçoivent, mais... 3 700 spectateurs pour Angola - Afrique du sud, c'est très très peu. Le manque de public reste un problème de CAN en CAN. Même le match d'ouverture avait vu plusieurs centaines de sièges rester inoccupés au Complexe Moulay Abdallah. En revanche,

les opérations portes des stade ont bien fonctionné et sérieusement rempli les tribunes de plusieurs matches. Lors du Cameroun-Gabon à Agadir, alors que les tribunes étaient plutôt vides à quelques minutes du coup d'envoi, une foule de Marocains invités par la CAF à assister gratuitement au match ont fait grimper l'affluence à 35 200 spectateurs.

En plus des revendeurs de billets au marché noir, faut-il incriminer la pluie pour ces tribunes peu remplies ? L'eau aura en effet été abondante sur les pelouses de la CAN depuis dimanche dernier. Des joueurs ont utilisé leur veste pour protéger les enfants devant eux avant le coup d'envoi, le match du Sénégal à Tanger a été marqué par des pluies incessantes, tout comme celui de la Tunisie à Rabat. Les Marocains s'étonnent de ces précipitations, en hiver. Si la pluie se calme un peu, ça ne devrait qu'encourager les spectateurs à se précipiter dans les stades.

RFI



Clôture de la campagne présidentielle Les Gazelles du CNRD mobilisent à Kaloum

Le mercredi 24 décembre 2025, en clôture de la campagne présidentielle, les Gazelles du CNRD ont organisé un carnaval géant dans la commune de Kaloum en soutien au président Mamadi Doumbouya, candidat du Mouvement Génération pour la modernisation et le Développement (GMD).



Le carnaval organisé par les Gazelles du CNRD, avec une participation remarquable de femmes et de jeunes, est parti de de l'hôpital Ignace Deen pour passer par Sandervalia et se terminer à Manquepas où s'est joué un tournoi de football remporté par l'équipe de GMD. « C'est un carnaval de la victoire du GMD. Nous voulons faire passer un message de paix. Toutes les activités que nous avons faites depuis le lancement officiel de notre structure jusqu'aujourd'hui qui est notre dernière activité au compte de la campagne du Général Mamadi Doumbouya, ce sont des messages de paix, de quiétude sociale que nous faisons passer. Aujourd'hui, c'est la marche de la victoire du GMD, et nous sommes contents parce que vous avez vu le nombre de personnes qui ont rallié aujourd'hui Sandervalia pour ici

Manquepas pour suivre, ce tournoi qui est le tournoi de la victoire du GMD. Cette mobilisation est pour prouver l'engagement des Gazelles du CNRD envers le GMD », a confié Mariama Kourouma, la coordinatrice nationale des Gazelles du CNRD, tout en invitant les citoyens à sortir massivement dans le calme le jour du scrutin pour aller voter pour le candidat de la GMD. Au nom des populations de Manquepas, le chef de quartier, Ibrahima Sory Paye Camara, a fait la promesse que le président candidat Mamadi Doumbouya sera élu avec une victoire écrasante dans son quartier dès le soir du scrutin. A noter que certains artistes ont fait des prestations de qualité à la faveur de ce carnaval. C'est le cas par exemple de Sayon Camara.

Kaba Kankoula

Conakry Tenue d'une rencontre entre l'Office National des Loisirs et les gérants de bars, hôtels et salles de spectacles

Le mardi 23 décembre, l'Office national des loisirs (ONL) a rencontré les tenanciers des bars et hôtels pour une séance d'information et d'orientation à la Camayenne Plage autour du communiqué rendu public le 9 décembre 2025 par le Parquet Spécial du Tribunal pour Enfants de Conakry, interdisant la présence des mineurs dans certains établissements et espaces de loisirs après 22 heures.



À cette occasion, l'ONL, le Parquet spécial du Tribunal pour enfants de Conakry, l'Office de protection du genre et des mœurs (OPROGEM) et les professionnels du secteur ont échangé autour des nouvelles dispositions juridiques relatives à la protection de l'enfance.

Le directeur général de l'Office national des loisirs, Mamadou Baïlo Barry, a déclaré: « Depuis sa création en 2022, l'Office national des loisirs s'est engagé à organiser, encadrer et réguler le secteur des loisirs en République de Guinée. Notre mission est simple mais exigeante, faire en sorte que les espaces de loisirs soient des lieux de détente, d'épanouissement et de cohésion sociale, et non des espaces de risques ou de dérives »

Et d'ajouter: « C'est dans cet esprit qu'une rencontre s'est tenue

le 8 décembre dernier avec le parquet spécial du tribunal pour enfants de Conakry pour échanger autour de cette question. Cette concertation a permis de rappeler avec fermeté les obligations légales qui s'imposent à nous tous, en particulier en cette période de fête de fin d'année, où la fréquentation des espaces de loisirs augmente fortement» Mamadou Baïlo Barry a aussi rappelé qu'une rencontre s'était tenue le 8 décembre dernier avec le parquet spécial du Tribunal pour enfants de Conakry, afin d'harmoniser les actions autour de cette problématique, notamment en cette période de fêtes de fin d'année marquée par une forte affluence dans les espaces de loisirs. «Ces mesures ne visent nullement à freiner leurs activités, mais plutôt à garantir que le loisir demeure un cadre sain sécurisé et responsable. « Je tiens enfin à souligner que cette mission ne peut réussir sans une collaboration étroite entre tous les acteurs, l'ONL, les forces de sécurité, les services de justice, les structures de protection de l'enfant, mais aussi vous, exploitants et professionnels du secteur des loisirs. C'est ensemble, dans un esprit de confiance et de responsabilité partagée que nous pourrons ga-

rantir des espaces de loisirs sûrs, sains et sécurisés pour tous», fera-t-il remarquer.

Pour sa part, le procureur du Tribunal spécial pour enfants, Dr Cé Avis Gamy, a tenu à rappeler: « La loi est claire. Les articles 790, 91, 92, 93 et 94 du Code de l'enfant mentionnent expressément l'interdiction de l'accès de certains établissements aux mineurs. Il est formellement interdit aux enfants de fréquenter des lieux de distraction ou de spectacle susceptible d'influencer négativement leur moralité ou de produire des effets nocifs sur leur développement...Et l'amende va jusqu'à 20 millions de francs guinéens. Donc imaginez que vous êtes détenteur d'un lounge ou d'un bar, d'une boîte de nuit, à cause de votre négligence ou la négligence de votre gérant, vous êtes épinglé par la justice, on vous condamne à payer un montant de 20 millions, de 15 millions, de 10 millions à votre recette. Et on ne se limitera pas à ça. C'est jusqu'à la fermeture de l'établissement. Et nous savons tous que chacun de vous tire son pain du quotidien là-bas, dans ces endroits-là....»

Mamadou Oury

Infrastructures routières Lancement des travaux de construction du tronçon Dabola-Faranah

Le lundi 22 décembre 2025, le Premier ministre Amadou Oury Bah a posé la première pierre et lancé officiellement les travaux de bitumage de la route Dabola-Faranah. C'était en présence des ministres Laye Sékou Camara des infrastructures et des travaux publics, Elhadj Yaya Kairaba Kaba de la justice et des droits de l'homme et Ismaël Nabé du plan et de la coopération internationale.



Dans son discours de circonstance, le préfet de Dabola, colonel Alpha Oumar Cissé, a parlé d'un projet qui incarne l'espoir. « C'est un projet qui incarne l'espoir et la justice territoriale. Cette route, nous la connaissons tous, elle est la colonne vertébrale de notre territoire... Pourtant, depuis les premiers jours de notre indépendance, cette artère est restée en souffrance. Pendant des décennies, vous populations de Dabola et de Faranah avez exprimé une même aspiration, un même vœu légitime : voir enfin cette voie stratégique revêtue de bitume. Pendant des décennies, cette attente est restée sans réponse. Aujourd'hui, l'histoire tourne la page. C'est sous la conduite visionnaire et la volonté inflexible de son excellence le président de la république, chef de l'État, chef suprême des armées monsieur Mamadi Dombouya que ce rêve ancestral se concrétise. Le président de la république a entendu

la voie du peuple, il a écouté les battements des cœurs de la Guinée profonde. Il a compris que le développement se construit en écoutant ceux qui parcourent chaque jour les chemins poussiéreux et embourbés. Le Général Dombouya n'a pas seulement pensé à vous, il a agi pour vous en faisant de ce projet une priorité nationale et démontre une proximité rare avec les populations. Il témoigne d'un amour profond et sincère pour toute la population guinéenne sans exclusive. Il incarne cette nouvelle ère où les promesses ne sont plus des mots vides mais des actes concrets qui transforment la vie des citoyens... Chers habitants, ce projet est le vôtre. Veillons ensemble sur son bon déroulement », a-t-il déclaré. Pour sa part, le ministre des infrastructures et des travaux publics, Laye Sékou Camara, a déclaré : « Vous avez vu l'étroitesse de la route Dabola-Kouroussa. Cette route (Dabola-Faranah) va

être différente parce que nous avons dit à l'entreprise PROPAV que nous ne voulons plus de routes petites en Guinée. Nous voulons des routes qui incarnent la vision d'un chef qui veut de la beauté dans notre pays. Donc, toutes les routes que nous allons construire aujourd'hui, ce sont des routes qui reflètent la vision du Général Mamadi Dombouya. Ce n'est pas juste pour poser une pierre. J'ai dit à tout le monde, moi je ne pose pas de pierre, je lance les travaux. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir démarrer les travaux, ne m'amener pas à Dabola. J'ai eu toute la garantie avant d'être ici. Cette route doit être l'une des plus belles routes de la Guinée ». Pour le Premier ministre Amadou Oury Bah, avec la construction des routes comme la RN°29 Dabola-Faranah (106km), c'est la Guinée qui se réconcilie avec elle-même.

« C'est un grand jour pour la Guinée. Ce n'est pas simplement la construction d'une route que nous sommes en train de faire, nous sommes en train de faire la réconciliation de la Guinée avec elle-même. Cette route revêt une dimension historique particulière... Le programme que nous suivons, défini par le président Mamadi Dombouya, de manière spéciale, c'est de faire que chaque capitale régionale soit reliée à toutes les capitales préfectorales », dira-t-il.

Mamadou Oury

Cameroun

Polémique sur le mode de désignation de Maurice Kamto à la tête du MRC

Au Cameroun, Maurice Kamto est de nouveau, depuis dimanche 21 décembre, le président du MRC. Il avait momentanément quitté le parti politique pour participer, sous la bannière du Manidem, à l'élection présidentielle du 12 octobre et il en avait été finalement recalé. Mais ce retour est contesté, certains évoquant un contournement du cadre légal en vigueur.



C'est le mode d'élection, par un vote électronique, qui suscite la polémique. Maurice Kamto est en effet revenu aux affaires, par le moyen d'une convention extraordinaire du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) tenue en ligne le 21 décembre. Le parti rappelle que la précédente convention, qui devait se tenir le 29 novembre en présentiel, avait été empêchée par un arrêté d'interdiction des autorités et un blocus de leur siège. Face à ces difficultés, le MRC n'aurait ainsi eu d'autre choix que d'opter pour un vote sur Internet.

La direction du parti affirme que des amendements ont été apportés aux statuts du MRC, pour inscrire cette élection dans un cadre légal. Pas de quoi faire taire la

polémique. Mardi 23 décembre, un ancien cadre du parti, Thierry Okala Ebode, a continué de questionner sur ses réseaux sociaux la conformité de ce mode d'élection, entaché pour lui « de graves irrégularités et incohérences ». Il s'interroge : « Qui étaient les électeurs, quels étaient les électeurs légalement habilités, qui a réellement voté ? »

Une série de questions qui, dit-il, ne trouvent pas de réponses dans le procès-verbal final de l'élection. Un autre cadre du parti souligne que Thierry Okala Ebode ne peut plus parler au nom du MRC après son exclusion il y a quelques semaines après une fronde en interne contre le retour de Maurice Kamto.

RFI

FLASH INFO

Scandale à l'AGEPI : Le Hold-up des Fonds de la Présidentielle par le Clan de l'Ancienne Présidente

Par Kéfina Diakité

La crise qui secoue l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) vient de franchir un nouveau seuil dans l'indécence. Selon des informations concordantes et des témoignages de plusieurs éditeurs, l'équipe sortante, dirigée par Madame Aminata Camara, a entrepris une distribution partielle et occulte des 100 millions GNF destinés à la couverture de la campagne présidentielle.



Un partage « à la tête du client » Alors que son mandat a expiré le 23 novembre dernier et qu'un nouveau bureau a été installé, l'ancienne présidente continue de se comporter en gestionnaire des fonds publics. Le chèque de 100 millions GNF, indûment perçu auprès de la Direction Générale des

Élections (DGE), est actuellement utilisé comme un instrument de corruption interne. L'argent, qui devrait revenir de droit à l'ensemble des membres de l'association pour leurs efforts de parution, est distribué de manière sélective. Seul le « clan » fidèle à l'ancienne direction est

servi, au mépris de l'équité et de la solidarité qui devraient régir la corporation.

Arrogance et intimidation : « Votre journal est retenu »

Le summum de l'indignation est atteint par les méthodes employées par les affidés de la présidente sortante. Des membres

de son équipe, qualifiés de « jeunes arrivistes » par leurs pairs, appellent désormais les éditeurs avec une arrogance déconcertante.

« Ils nous appellent comme s'ils étaient nos patrons. L'un d'eux m'a dit froidement au téléphone : « Ton journal est retenu », comme s'il s'agissait d'une faveur personnelle ou d'un casting privé », témoigne un éditeur de presse écrite, outré par ce manque de professionnalisme.

Des journaux « Copier-Coller » pour justifier le vol Pour donner une apparence de légitimité à ce pillage, le clan Camara encourage la parution de journaux dits de « copier-coller ». Ces titres, qui n'ont ni rédaction, ni siège, ni existence réelle le reste de l'année, sortent de l'ombre uniquement pour justifier l'encaissement de la manne financière.

Pendant ce temps, les journaux sérieux, disposant de bureaux et de journalistes salariés, sont écartés ou humiliés par une gestion qui privilégie la quantité médiocre à la qualité éditoriale.

L'urgence d'une intervention judiciaire

Cette distribution sauvage de fonds publics intervient alors que :

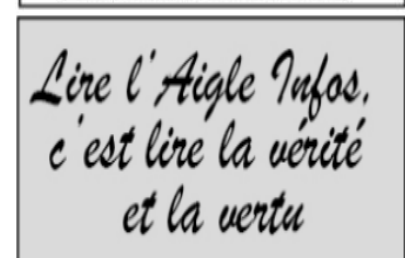
• Le loyer du siège de l'AGEPI n'est plus payé depuis deux mois.

• La secrétaire de l'association est à son sixième mois sans salaire.

Comment peut-on distribuer des millions à un clan alors que les charges sociales de base sont délaissées ?

Le nouveau Bureau Exécutif, dirigé par Mamadou Aliou Diakité, a déjà saisi le Procureur de la République. Cet article vaut également cri d'alerte pour la DGE et le Ministère de l'Information : chaque franc distribué par Madame Aminata Camara après la fin de son mandat constitue un détournement de fonds publics dont les bénéficiaires devront également répondre devant la justice.

La refondation de la presse guinéenne ne se fera pas avec des pratiques de brigandage financier.



Opinion

Présidentielle en Guinée, une campagne sans violence, civilisée et socle d'une gouvernance vertueuse (Par Mohamed Konaté)

La République de Guinée vit, depuis près d'un mois, une séquence politique d'une rare maturité démocratique. La campagne présidentielle en cours se distingue par une civilité exemplaire, une sobriété discursive assumée et une adhésion manifeste aux principes cardinaux de l'État de droit. Une telle configuration, inédite dans l'histoire politique nationale, consacre une rupture nette avec les pratiques déléteres d'antan.



En effet, l'espace public guinéen, longtemps marqué par des invectives partisans, des antagonismes exacerbés et des violences multiformes, se présente aujourd'hui comme un théâtre d'expression apaisée. L'absence quasi totale de violences, tant physiques que verbales, traduit un sursaut civique collectif et témoigne d'un peuple désormais conscient des enjeux structurels du jeu démocratique et de ses implications sur la stabilité nationale.

Cette dynamique vertueuse s'inscrit également dans le cadre institutionnel mis en place par l'État guinéen. Conformément aux dispositions du Code électoral en vigueur, les pouvoirs publics ont procédé à la subvention équitable des formations politiques engagées dans la compétition présidentielle, tout en assurant un dispositif sécuritaire impartial

et républicain. Cette approche, empreinte de neutralité et de responsabilité, garantit l'égalité des chances entre les candidats et renforce la crédibilité du processus électoral.

Par ailleurs, la liberté d'expression, pilier fondamental de toute démocratie fonctionnelle, s'exerce désormais dans un cadre normatif rigoureux. Sous la régulation vigilante de la Haute Autorité de la Communication (HAC), les médias traditionnels et numériques sont astreints à une déontologie stricte, prémunissant ainsi l'opinion publique contre les dérives langagières, la désinformation et les discours clivants susceptibles de fragiliser la cohésion sociale.

Fait particulièrement marquant, l'ensemble du territoire national des centres urbains aux zones les plus reculées est sillonné par les candidats et leurs représen-

tants dans une atmosphère de quiétude et de fraternité. Chacun circule librement, sans crainte ni entrave, dans la conviction partagée d'appartenir à une même communauté de destin. Cette libre mobilité politique illustre un climat de confiance mutuelle et consacre l'unité nationale comme valeur suprême.

Dès lors, les résultats issus de ce scrutin, nourri par des pratiques démocratiques assainies, sont appelés à bénéficier d'une acceptation collective. Ils constituent une opportunité historique de réconcilier les Guinéennes et les Guinéens autour d'un projet commun, tourné vers la refondation de l'État, la lutte contre la corruption endémique, l'éradication de la mauvaise gouvernance, le dépassement des replis ethnocentriques et l'abandon des promesses politiques dénuées de substance.

Ainsi, cette campagne présidentielle civilisée apparaît non seulement comme un jalon démocratique majeur, mais surtout comme le prélude à l'émergence d'une gouvernance responsable, inclusive et résolument orientée vers le progrès et la stabilité de la Guinée.

Mohamed KONATÉ
ADJOINT ANTI. Corruption

Interclubs de la CAF

48 ans après le triplé historique du Hafia FC en C1

18 décembre 1977/18 décembre 2025, il y a 48 ans que le Hafia FC a réalisé son triplé historique en coupe des clubs champions d'Afrique, après ses campagnes victorieuses de 1972 et 1975. L'actuel Secrétaire général de la Fédération Guinéenne de Football (Feguifoot), Ibrahima Blasco Barry a mis cette occasion à profit pour souligner l'importance de ce triplé.

« En ces moments pathétiques de l'histoire positive du football guinéen, je commence cette intervention-témoignage et hommage en rappelant une joyeuse image qui m'a donné le sentiment d'être projeté au paradis », a-t-il indiqué.

Il se souvient de ce match inoubliable pour le public sportif guinéen.

« Après plus d'une dizaine de minutes de jeu, le libéro-libéré Chérif Souleymane, Ballon d'Or africain, plus que jamais impérial, annihile une dangereuse offensive du Hearts of Oak au milieu du terrain. Il intercepte le ballon, le contrôle et lance son latéral, le très athlétique et offensif Moussa Camara « Suller », qui le sauve in extremis de la sortie à la lisière du point de corner, du côté droit, adossé aux rails des trains OBK, Fria et Conakry-Kankan. Celui-ci centre lumineusement sur la tête de l'avant-centre du jour, feu Seydouba Bangoura qui, extraordinairement flexible, saute plus haut que ses gardes du corps ghanéens et catapulte le ballon au fond des filets, ouvrant ainsi le score pour le Hafia FC lors de la finale retour de la Coupe d'Afrique des clubs champions. Déjà victorieux (0-1) à l'aller à Accra grâce à son ailier droit, feu Amara Touré « Pelé », dauphin

de l'emblématique ancien capitaine Ibrahima Sory Keïta "Petit Sory". Le troisième but, œuvre du stratège et artiste du milieu de terrain, le capitaine du jour, feu Naby Laye "Papa" Camara, après celui de Bangaly Sylla, alors que les deux protagonistes étaient à deux buts partout dans un match à l'issue incertaine, libéra totalement la Guinée et les Guinéens. Mais aussi le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Liberia et la Sierra Leone, où le Hafia FC, par la qualité exceptionnelle de cette génération, comptait des milliers d'admirateurs et était, à ce titre, considéré comme l'équipe de la sous-région. », a raconté Ibrahima Blasco Barry.

« J'étais assis depuis les premières heures de ce mémorable 18 décembre. Une grande bouffée d'oxygène paradisiaque remplaça la lourde canicule désertique dans laquelle nous étions trempés depuis plus de dix heures, avant ce coup de sifflet final triomphal de l'arbitre égyptien. », se souvient-il.

Mamadou Oury



AVERTISSEMENT SOLENNEL Responsabilités et Sanctions Encourues

Face à la gravité des faits de distribution sauvage de fonds publics, le Bureau Exécutif légitime de l'AGEPI tient à adresser les mises en garde suivantes :



1- À l'attention des bénéficiaires du « Clan » (Recel de fonds publics)

Le Bureau Exécutif informe tous les éditeurs de presse que percevoir une somme d'argent distribuée par une autorité dont le mandat est expiré constitue, au regard de la loi guinéenne, un délit de recel de détournement de fonds publics.

• La sanction : Toute personne ayant accepté cet argent sera tenue de le restituer intégralement dès que la justice aura tranché.

• Les poursuites : Leurs noms seront ajoutés à la plainte collective pour complicité d'abus de confiance. Accepter cet argent aujourd'hui, c'est hypothéquer

votre titre de presse et votre liberté demain.

2- Aux « Patrons de rattrapage » et journaux de complaisance
Le nouveau bureau prévient que les parutions de complaisance (journaux copier-coller) effectuées durant cette période de crise ne seront en aucun cas validées lors du prochain audit de la subvention. L'argent de la présidentielle appartient à l'ensemble de la corporation et non à un instrument de campagne pour une présidence déchu.

« Personne ne pourra dire qu'il ne savait pas. L'argent perçu illégalement est un poison qui détruira votre crédibilité devant la justice et devant la HAC. » — Bureau Exécutif de l'AGEPI

Mali

L'imam Dicko peut-il rassembler les opposants au régime militaire de Transition ?

L'imam Mahmoud Dicko, dans des vidéos diffusées le soir du 22 décembre sur les réseaux sociaux, a confirmé son implication dans la nouvelle Coalition des forces pour la République et appelé les Maliens à « se lever pour la paix. » Lancée le 5 décembre, l'objectif de la CFR est de faire chuter le régime de transition et d'engager le dialogue avec les groupes armés maliens, jihadistes du Jnim ou rebelles indépendantistes du FLA. Après cette prise de parole se pose la question de la capacité de l'ancien président du Haut conseil islamique du Mali à rassembler les opposants au régime en place.



Au Mali, certains opposants au régime de transition se jouissent déjà, Mahmoud Dicko ayant publiquement clarifié sa position et ses objectifs, ils espèrent que la dynamique de résistance prendra. « L'espoir est permis », s'enthousiasme l'un d'entre eux.

Du côté des soutiens des militaires au pouvoir, depuis plus de cinq ans sans élections, on parie plutôt sur un effet zéro : « l'imam n'est que l'ombre de lui-même, assure un fidèle de la Transition,

il ne mobilise plus personne ». Avant le coup d'État militaire de 2020, l'ancien président du Haut conseil islamique du Mali pouvait à lui seul remplir des stades. Après deux années d'exil et de silence en Algérie, les prochaines semaines diront dans quelle mesure son appel est entendu. À ce jour, seule une poignée d'opposants en exil ont officialisé leur ralliement à la Coalition des forces pour la République (CFR), parmi lesquels l'ancien ministre Housseini amion Guindo.

Après son lancement au début du mois, plusieurs figures maliennes pro-démocratie avaient confié à RFI attendre une prise de parole de Mahmoud Dicko avant de rejoindre ouvertement la Coalition des forces républicaines. D'autres se montraient plus réticents, en raison de la « radicalité religieuse », selon eux, de l'imam.

Dans les messages diffusés le soir du 22 décembre sur les réseaux sociaux, Mahmoud Dicko appelle les Maliens à « se lever » et à « se réunir », « non pas pour violenter qui que ce soit », mais pour « mettre fin aux souffrances et aux meurtres en cours ». « On ne peut pas vivre dans un pays où plus personne ne peut parler », estime encore l'imam, prônant le « dialogue », « pour que nous puissions avoir un pays en paix. »

RFI

France

Décès de Jean-Paul Blachère, grand mécène de l'art africain

Il fut le premier grand mécène européen à se consacrer à l'art contemporain africain. Jean-Paul Blachère est décédé mercredi 24 décembre. Depuis 21 ans, la fondation qu'il avait créée et qui porte son nom accueille des artistes du continent au rythme de trois expositions par an. Près d'un demi-millier de peintres, sculpteurs, photographes ou plasticiens ont été en résidence à la fondation située dans le sud de la France, dans le département du Vaucluse.



« L'art est fait pour être partagé, pas pour être gardé chez soi », disait Jean-Paul Blachère, industriel devenu mécène et collectionneur. Sa rencontre avec l'Afrique remonte au milieu des années 1980. Jean-Paul Blachère vit l'une des pires périodes de son existence après un accident qui l'a laissé paralysé des membres inférieurs. C'est au cours d'un voyage au Burkina Faso et au Niger qu'il retrouve un sens à la vie et surtout le besoin de faire connaître le travail d'artistes qui, selon lui, « expriment le meilleur de l'Afrique ».

Cette passion débouche à la création de la fondation Blachère à Apt, dans le sud de la France. En 20 ans, 48 expositions sont proposées au public et près de 460 artistes entrent en résidence.

La visibilité de l'art africain Pour l'art africain, alors encore largement invisible en Europe, cette vitrine française est inespérée. Elle contribuera grandement à la promotion d'artistes comme le sculpteur sénégalais Ndary Lo ou le plasticien ghanéen El Anatsui.

Les artistes qui ont côtoyé Jean-Paul Blachère se souviennent de sa façon et de sa passion. Ils évoquent aussi un patriarcat souvent paternaliste et dur en affaire. L'art est aussi une question d'argent et celui qui avait fondé une entreprise de décorations lumineuses de réputation mondiale, Blachère Illumination, était aussi, et peut-être surtout, un homme d'affaires.

RFI

Mort tragique d'Adama Koné en Belgique

La Guinée fait part de sa vive condamnation

Un Guinéen du nom d'Adama Koné résidant à Namur (Belgique) a récemment trouvé la mort suite à une altercation avec les forces de police belges. Ce qui, comme il fallait s'y attendre, a aussitôt fait réagir Conakry.



Le chef de la diplomatie guinéenne, Dr Morissanda Kouyaté, a fait une déclaration dans laquelle il a condamné fermement l'usage d'armes à feu par 4 agents de police pour maîtriser un seul individu, avec la suite que l'on sait.

« Chers compatriotes, la priorité des priorités fixées en matière de politique diplomatique par son Excellence Monsieur le Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya est sans équivoque. La protection, l'assistance et la prise en charge de l'ensemble des besoins des Guinéens et des Guinéennes établis à l'étranger. A ce sujet, le chef de l'État a solennellement déclaré : « Lorsqu'un Guinéen établi à l'étranger a un problème, c'est toute la nation qui a ce problème. »

Notre diplomatie s'est ainsi pleinement engagée dans la protection et la promotion des droits des Guinéens vivant hors de nos fron-

tières. Elle a permis à des milliers de nos compatriotes de ressentir de manière concrète la présence effective de l'État et du gouvernement guinéen à leur côté. Aussi fermement attachée à la protection des ressortissants étrangers vivant sur notre territoire, la République de Guinée l'est plus encore à la défense de ses propres citoyens établis à l'étranger. Cependant, ce tableau jusque-là porteur d'espoir et de confiance vient d'être douloureusement assombri par la mort tragique de notre compatriote, M. Adama Koné, âgé de 34 ans, qui résidait dans la ville de Namur, en Belgique, à la suite d'une altercation avec les forces de police belges. Sitôt connu, des instructions fermes ont été immédiatement données à partir de Conakry, à notre ambassade près du royaume de Belgique, afin d'établir un rapport circonstancié sur les faits. Ce rapport est corroboré par le communiqué officiel

du parquet de Namur.

Si les conclusions définitives de l'enquête sont encore attendues, ils ressortent néanmoins à la lecture des éléments actuellement disponibles que l'usage d'armes à feu par 4 agents de police pour maîtriser un seul individu ne saurait en l'état être considéré comme une nécessité qui s'imposait absolument. La République de Guinée qui entretient avec le royaume de Belgique des relations d'amitié et un modèle de coopération bilatérale reconnu condamne avec fermeté et sans ambiguïté cette tragédie résultant d'un usage manifestement disproportionné de la force. La Guinée exige que les diligences nécessaires soient prises par les autorités belges afin de mener une enquête indépendante, crédible et transparente et que les auteurs de cet acte soient traduits devant les juridictions compétentes et sanctionnées à la hauteur de leurs responsabilités. Le chef de l'État, le président de la République et son gouvernement expriment leurs sincères condoléances au peuple de Guinée ainsi qu'à la famille durement éprouvée du défunt. Ils réaffirment leur engagement à faire toute la lumière sur cet assassinat et à assurer le rapatriement de la dépouille mortelle de notre compatriote dès la clôture de l'enquête en cours. Je vous remercie. », a réagi le chef de la diplomatie guinéenne.

Kéfina Diakité

Sports

Le ministre Bogola Haba s'exprime sur la crise à la Fédération de Boxe

Dans une interview exclusive accordée à *Africaguinee.com*, le ministre des Sports, Keamou Bogola Haba, s'exprime sur la crise qui, ces derniers temps, mine la Fédération guinéenne de boxe. Deux camps s'opposent à la tête de cette organisation sportive autour de l'organisation d'un congrès visant à changer l'équipe dirigeante actuelle.

A la question de savoir ce qu'il sait de cette crise que traverse la Fédération guinéenne de boxe, le ministre Bogola Haba a répondu : « Non, il n'y a pas de crise là-bas. Je crois que vous pouvez bien le comprendre. Depuis que nous sommes arrivés, nous avons demandé à chacun de respecter l'État et de respecter la loi sur le sport. Cette loi impose qu'il n'y ait qu'une seule fédération par discipline. Il ne doit donc pas y avoir de multiplication des fédérations. Nous ne pouvons pas accepter un bicéphalisme, ce n'est pas la règle.

Lorsque j'ai été saisi du dossier, j'ai appelé les deux parties pour clarifier la situation et leur rappeler que la dernière assemblée générale ayant mis en place le bureau actuel s'est tenue, je crois, en 2021 ou 2022 — je ne me souviens pas de la date exacte. Mais le bureau issu de cette assemblée a un mandat qui prend fin en 2025. Nous leur avons donc demandé d'être tous d'accord et de travailler ensemble. Il s'agit d'un différend entre un secrétaire général et son président. Si vous



n'êtes pas satisfait de votre président, il faut attendre la fin de son mandat et ensuite faire acte de candidature. Nous sommes dans un État organisé. Vous ne pouvez pas, parce que vous n'aimez pas un président, créer une deuxième République. Et cela, pour nous, n'est pas acceptable. Nous reconnaissons donc une seule fédération : celle qui a été élue lors de la dernière assemblée générale. C'est cette fédération que nous soutenons officiellement. Maintenant, afin d'être à

l'écoute de tout un chacun, nous avons demandé à l'ensemble des belligérants de nous transmettre la liste des clubs, des affiliés et de tous les membres. Nous allons mener une inspection pour identifier les véritables pratiquants, car notre mission n'est pas d'hériter des crises, mais de nous assurer que la boxe est effectivement pratiquée par nos athlètes. Les listes des clubs, qui auraient dû nous parvenir depuis le mois dernier, nous permettront de réaliser un audit afin de déterminer

qui sont réellement les acteurs de la boxe et quel rôle chacun joue. Ce sont ces acteurs qui doivent constituer l'assemblée générale à venir. Nous ne voulons pas d'une assemblée composée de membres fictifs. Nous voulons de vrais pratiquants, des personnes qui ont investi leurs moyens et qui ont encadré des jeunes. Ce sont eux qui doivent se retrouver pour participer à cette assemblée, afin de mettre en place un bureau reconnu par tous. C'est ce que nous sommes en train de faire. La fédération dirigée par M. Baldé, actuellement en place, a décidé d'organiser une assemblée à Fria. Nous lui avons demandé de surseoir à cette initiative jusqu'à la fin de notre travail. Ils peuvent organiser leur championnat à Fria, mais pas une assemblée, tant que le ministère n'a pas donné son feu vert. Nous devons d'abord mener cet audit, puis, sur la base des données fournies par toutes les parties, nous accorder sur la suite à donner. Si les textes doivent être révisés pour être conformes à la loi 018, nous leur demanderons de le faire. Seuls

les acteurs reconnus par tous participeront à cette assemblée, afin d'aboutir à un vote crédible. Le reste relève de la spéculation. Le plus important pour nous, ce sont les athlètes et ceux qui les accompagnent. Que ce soit les membres de la fédération, le ministère ou les managers, nous sommes là pour les athlètes. Personne ne doit mettre son intérêt personnel au-dessus de cette cause. Les fédérations ne sont pas des propriétés privées. Elles relèvent de l'État, qui leur délègue une partie de son pouvoir. Elles sont des entités d'utilité publique. Personne ne devrait se considérer comme propriétaire d'une fédération. Les fédérations appartiennent à l'État. Elles reçoivent une délégation pour réglementer une discipline au niveau national. Ensuite, elles s'affilient aux organisations africaines et internationales. Ce n'est pas l'inverse. Ce ne sont pas les associations internationales ou africaines qui créent les fédérations nationales. C'est l'État qui crée la fédération, laquelle s'affilie ensuite aux instances continentales et mondiales. Tout cela a été clarifié. Chacun doit donc mettre de l'eau dans son vin et se soumettre à ces principes s'il veut contribuer au développement de la boxe... »

Mamadou Oury